

Table des matières

Dispositions générales	2
Horaires des tirs officiels	4
Tir des 20 coups	5
Tir EAN poudre noire	6
Tir international de Genève 2025	7
Championnat de l'Arquebuse	8



DISPOSITIONS GENERALES

Tirs à la poudre noire aux Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation

L'organisation du tir aux armes anciennes aux Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation est affiliée aux Arquebusiers Suisse et comme décrite par le «Comité International des Associations de Tir aux Armes Anciennes» ou « MLAIC» définit les objectifs suivants :

- a) Cotisation annuelle versée aux Arquebusiers Suisse Fr. 40.-
- b) Développer un large intérêt pour les armes anciennes en tirant de façon aussi proche que possible des conditions et du style d'origine.
- c) Empêcher toute modification susceptible d'altérer la valeur historique des armes et promouvoir leur entretien et leur réparation, pour les sauver de la destruction ou de dommages irréparables.
- d) Encourager la recherche historique sur les armes anciennes et leur utilisation.
- e) Organiser des compétitions ; établir des règles de tir ; publier les résultats ; attribuer trophées et titres, etc.

REGLES DE TIR

- Seuls les tireurs habitués et instruits au maniement des armes à poudre noire sont habilités à tirer librement. Les novices ne peuvent tirer avec des armes à poudre noire que s'ils sont accompagnés par un tireur aguerri dans ce domaine.
- Les armes doivent être en état de tir et les charges utilisées adaptées à celles-ci. La responsabilité en incombe aux tireurs.
- Un apprentissage au tir aux armes à poudre noire est proposé de manière régulière. Appelez François Chardonnens au 079 365 39 84 pour toutes questions ou informations.

Armes

Sont seules autorisées les armes suivantes :

(selon règles de tir à la poudre noire des Arquebusiers Suisse).

Catégories

Maximilien	fusil libre-rayé-silex-tous calibres (tir couché 100 m)
Minié	fusil réglementaire-percussion-Cal.>13,5 (tir couché 100 m)
Withworth	fusil libre-percussion (tir couché 100 m)
Walkyrie	dames-fusil libre ou réglementaire (tir couché 100 m)
Miquelet	mousquet réglementaire-canon lisse-silex (tir debout 50 m)
Tanegashima	mousquet libre-mèche-canon lisse (tir debout 50 m)
Vetterli	fusil ou mousquet mèche-silex-percussion (tir debout 50 m)
Hizadai	mousquet mèche-canon lisse-tous calibres (tir genou 50 m)
Malson	revolver percussion (tir debout 50 m)
Pennsylvania	fusil rayé-silex-tous calibres (tir debout 50 m)
Lamarmora	fusil réglementaire-percussion-Cal.>13,5 (tir debout 50 m)
Cominazzo	pistolet 1 coup-canon lisse-silex (tir debout 25 m)
Kuchenreuter	pistolet 1 coup-canon rayé-percussion (tir debout 25 m)
Colt	revolver percussion original (tir debout 25 m)
Mariette	revolver percussion, réplique uniquement (tir debout 25 m)
Tanzutsu	pistolet 1 coup canon lisse mèche (tir debout 25 m)

La direction de tir peut exceptionnellement autoriser d'autres armes et calibres.

Armes modifiées : toute arme d'origine ayant subi une modification pouvant altérer sa valeur historique ne pourra être utilisée lors des compétitions MLAIC. Si une arme d'origine a fait l'objet de modifications importantes (par exemple retubage, remplacement du canon ou remplacement de la crosse), elle pourra être utilisée dans la catégorie Réplique si elle n'a pas, au préalable, été déclarée en Origine. Les canons retubés ou modernes doivent être déclarés en Réplique avant le contrôle des armes.

Répliques : une réplique est une reproduction moderne d'arme ancienne avec le système de visée, la platine, la crosse et le canon du style de l'époque. Des pièces d'origine peuvent être utilisées pour fabriquer une réplique.

Munitions

A) Poudre :

- 1) seule la poudre noire industrielle peut être utilisée.
- 2) le chargement par doses individuelles préparées en emballages séparés est obligatoire.
- 3) la poire à poudre d'amorçage d'une capacité supérieure à 16 g. (250 US grains) ne peut pas être utilisée.

Poudre noire

B) Bourres : Les bourres peuvent être en papier, tissu ou feutre.

C) Balles :

Les balles doivent correspondre au style de l'arme d'origine

- 1) armes à silex et mèches - balle ronde uniquement
- 2) pistolets rayés à percussion - balle ronde uniquement
- 3) revolvers à percussion - balle ronde ou balle Picket
- 4) fusils réglementaires à percussion - balle à expansion ou compression du style d'origine
- 5) fusils libres à percussion - balle ronde ou tout type de balle oblongue ; aucune balle pré-rayée ne peut être utilisée dans une arme non prévue pour ce type de balle.

Règles et sécurité

Les Arquebusiers de Suisse sont soumis aux règlements de tir ainsi qu'aux règles de sécurité énoncés par le Comité International MLAIC.

Interdiction de fumer dans le stand de tir.

Aucun chargement ne se fait directement avec une flasque ou bouteille de PN sur le pas de tir. Des doseuses ou pipettes avec charge de poudre adéquate sont préparées avant le tir.

Le chargement des armes se fait sur le pas de tir.

L'amorçage ne se fait que sur le pas de tir et seulement après l'ordre "ouvez le feu".

Il est interdit de se déplacer avec une arme chargée.

Aucun tir ou chargement n'est effectué sans lunettes de protection.

Horaire des tirs officiels

25 m, 50 m et 100 m Du lundi au samedi dans le stand poudre noire

TIR DES 20 COUPS

Heures de tir	08h00-11h30, 14h00-15h00.
Cible	UIT50.
Arme	Revolver à percussion (disciplines mariette ou colt). Fusil (discipline Vetterli).
Nombre de coups	13.
Programme	13 coups en 30 minutes. Une seule passe au revolver et au fusil. Le tir doit se faire entièrement avec la même arme.
Classement	A l'addition des 10 meilleurs coups. Les tireurs classés ex æquo sont départagés par les coups profonds puis par la distance du coup le plus éloigné.
Coups d'essai	Aucun.
Dispositions spéciales	Le premier classé et présent au banquet reçoit un diplôme.
Carte de banquet	Elle est facturée sur le compte tireur et elle comprend l'apéritif, le repas, les boissons et le café. La participation au banquet est facultative.

TIR EAN POUDRE NOIRE

Heures de tir	14h00 à 18h30 (lundi et vendredi) 09h00 à 11h30 et 14h00 à 18h30 (mardi, mercredi, jeudi) 09h00 à 11h30 et 14h00 à 16h30 (samedi)
Du 30 mars au 25 octobre, le tir PN est prolongé jusqu'à 19h30 du lundi au vendredi (horaire d'été)	
Cibles	UIT50 et GEF200.
Disciplines	Selon le tableau du championnat des EAN.
Nombre de coups	13.
Classement	A l'addition des 10 meilleurs coups. Les tireurs classés ex æquo sont départagés par les coups profonds. Classement unique pour les armes d'origine et les répliques.
Coups d'essai	Aucun
Championnat	Les 6 meilleurs résultats « Tir EAN » sont retenus pour le classement du Championnat de l'Arquebuse avec calcul du pourcentage des points selon le tableau du championnat des EAN.
Dispositions spéciales	Ce tir sert de sélection interne au tir international de Genève PN (catégories reconnues MLAIC)
Contrôle des armes	Un contrôle sera organisé en début de saison. Le tireur s'inscrit sur le site, puis tire son match du mois sur cibles électroniques (enregistrement sur la tablette du stand). Les tireurs qui ne se seront pas inscrits dans les délais ne seront admis que sur autorisation du directeur de tir. Les séries ne peuvent pas être interrompues.

Tir International de Genève 2025

Heures de tir	08h00-19h00.
Cibles	UIT50 et GEF200.
Catégories	Catégories MLAIC (25 m, 50 m, 100 m).
Nombre de coups	13.
Classement	A l'addition des 10 meilleurs coups. Les tireurs classés ex æquo sont départagés par les coups profonds.
Coups d'essai	Aucun.

Catégories

Maximilien	fusil libre-rayé-silex-tous calibres (tir couché 100 m)
Minié	fusil réglementaire-percussion-Cal.>13,5 (tir couché 100 m)
Withworth	fusil libre-percussion (tir couché 100 m)
Walkyrie	dames-fusil libre ou réglementaire (tir couché 100 m)
Miquelet	mousquet réglementaire-canon lisse-silex (tir debout 50 m)
Tanegashima	mousquet libre-mèche-canon lisse (tir debout 50 m)
Vetterli	fusil ou mousquet mèche-silex-percussion (tir debout 50 m)
Hizadai	mousquet mèche-canon lisse-tous calibres (tir genou 50 m)
Malson	revolver percussion (tir debout 50 m)
Pennsylvania	fusil rayé-silex-tous calibres (tir debout 50 m)
Lamarmora	fusil réglementaire-percussion-Cal.>13,5 (tir debout 50 m)
Cominazzo	pistolet 1 coup-canon lisse-silex (tir debout 25 m)
Kuchenreuter	pistolet 1 coup-canon rayé-percussion (tir debout 25 m)
Colt	revolver percussion original (tir debout 25 m)
Mariette	revolver percussion, réplique uniquement (tir debout 25 m)
Tanzutsu	pistolet 1 coup canon lisse mèche (tir debout 25 m)

Championnat de l'Arquebuse

Le Championnat de l'Arquebuse est ouvert à tous les membres

Tirs retenus	Sont pris en compte les résultats obtenus lors des tirs suivants : Tir des 20 coups Tir EAN Poudre Noire Tir international de Genève Championnat Suisse Poudre Noire Pour les détails, voir la description des cibles.
Classement	Un classement est établi séparément pour les armes de poing et les armes longues. Il est fait à l'addition des 6 meilleurs résultats obtenus pour les deux types d'armes. Le classement par type d'arme tient compte du tableau ci-dessous pour un calcul du pourcentage obtenu selon la discipline. Si un tireur a tiré dans plusieurs disciplines, les meilleurs pourcentages seront pris en compte. Le pourcentage se calcule selon les points du tableau de calcul. Par exemple, pour un résultat de 90 points à la discipline Kuchenreuter, le pourcentage obtenu pour le championnat sera de 93.75 (90 points obtenus \div 96 points du tableau \times 100). Ne sont classés que les tireurs ayant effectué au moins 6 tirs (disciplines) lors des tirs retenus pour le championnat.
Prix	Tous les tireurs classés reçoivent une répartition et une prime (montants versés sur le compte tireur).
Dispositions générales	Pour tous les tirs, les règlements MLAIC sont applicables.

Poudre noire

Tableau des disciplines et points pour le calcul du championnat EAN

Num	Discipline	Armes	Dist.	Pts	Cible
1	Miquelet	Mousquet réglementaire-canon lisse-silex	50	89	GEF200
2	Maximilian	Fusil libre-rayé-silex-tous calibre	100	89	UIT50
3	Minié	Fusil réglementaire-percussion-Cal. >13.5	100	93	UIT50
4	Whitworth	Fusil libre-percussion	100	97	UIT50
5	Cominazzo	Pistolet 1 coup-canon lisse-silex ou mèche	25	91	UIT50
6	Kuchenreuter	Pistolet 1 coup-canon rayé-percussion	25	96	UIT50
7	Colt	Revolver original	25	93	UIT50
8	Walkyrie	Dames-fusil libre ou réglementaire	100	94	UIT50
12	Mariette	Revolver réplique uniquement	25	95	UIT50
14	Tanegashima	Mousquet libre-mèche-canon-lisse	50	97	GEF200
15	Vetterli	Fusil mèche-silex-percussion	50	97	UIT50
16	Hizadai	Mousquet libre-mèche-canon lisse	50	99	GEF200
23	Malson	Revolver Original ou réplique	50	82	UIT50
28	Tanzutsu	Pistolet à mèche	25	91	UIT50
36	Pennsylvania	Fusil silex	50	92	UIT50
37	Lamarmora	Fusil réglementaire-percussion-Cal. >13.5	50	95	UIT50